

"Il faudrait que le pétrole puisse bénéficier à l'Etat Mauritanien et aux communautés de base"

Il s'appelle Elimane Bâ. Il nous a accordé une interview au terme de l'atelier sur le renforcement des capacités en gestion de l'exploitation pétrolière, organisé du 7 au 9 mars 2005, à l'hôtel Mercure par l'UICN. Dans cet entretien franc, ce responsable du ministère de l'Environnement sénégalais revient sur la mission sous-régionale, dont il a fait partie, qui s'était rendue au Nigeria pour s'enquérir de l'expérience de ce pays dans l'exploitation pétrolière, et évoque la pertinence des travaux de l'atelier de Nouakchott.

E-H : Pouvez-vous nous parler des conclusions de la mission des experts qui s'est rendue au Nigeria ?

E. Bâ : C'est une mission qui nous a permis de voir tous les impacts environnementaux que l'exploitation pétrolière a provoqués dans ce pays, notamment la paupérisation des communautés de base des pêcheurs et, surtout, l'impact sur l'environnement au sens large, entendez le niveau de la potabilité des eaux de boisson et des combustions de gaz qui sont brûlées. Ce qui a produit, en effet, un impact négatif sur la santé de ces communautés de base.

E-H : Ce qui veut dire que l'exploitation pétrolière a causé beaucoup de dégâts au Nigeria ?

E. Bâ : Malgré les 350 milliards de dollars, générés depuis les années 70 par ce pays, aujourd'hui on peut dire, effectivement, que le pétrole a eu des impacts réellement négatifs sur les plans non seulement sociaux-culturels et économiques mais également sur les aspects environnementaux.

E-H : La Mauritanie est en

passé de devenir un pays exportateur de pétrole. Les craintes seraient-elles nombreuses au point de noyer l'espoir de voir le pays en profiter sur tous les domaines ?

E. Bâ : Je crois que notre visite au Nigeria, c'était surtout pour tirer les leçons. Ce présent atelier organisé dans votre pays, s'inscrit dans le cadre de prévention. Autant dire que les expériences du Nigeria devraient permettre non seulement à la Mauritanie mais aussi permettre aux pays de la sous-région, entre autres la Guinée Bissau, la Gambie et le Sénégal de se prémunir pour qu'au niveau de nos politiques et législations, nous puissions avoir des instruments afin de garantir un développement durable de l'exploitation pétrolière. Il faudrait que le pétrole puisse bénéficier à l'Etat Mauritanien et aux communautés de base du pays et faire en sorte que cet or noir soit un dé-clic à une véritable croissance économique et sociale.

E-H : L'atelier de Nouakchott touche à sa fin. Quelle constatation faites-vous ?

E. Bâ : Je pense que c'est une excellente initiative. D'abord ce qui est important c'est la restitution des travaux de groupes, travaux ayant été partagés avec l'ensemble des acteurs. Mais on a aussi tiré les expériences d'autres experts internationaux, qui ont présenté plusieurs conventions et, surtout, les expériences de la mer du Nord. Par la même occasion, ils ont présenté un certain nombre d'instruments de planification. Je pense que là, vraiment, on a une bonne base pour permettre à nos Etats et à nos communautés d'intégrer cette dimension de l'exploitation pétrolière dans le cadre justement des options de développement socio-

économique initiées par nos décideurs.

E-H : Quelle est la force des recommandations faites par les participants ?

E. Bâ : Il faut dire qu'une des premières recommandations que nous avons faites c'est de continuer d'abord à tisser un réseau. C'est ce qu'on appelle un plaidoyer pour le pétrole. Ensuite avoir un réseau pertinent d'informations sur cet or noir et aider nos Etats à se doter d'un cadre réglementaire et institutionnel par rapport au milieu marin. Nous avons également tiré les leçons de la nécessité de transparence, de réfléchir sur l'équilibre entre les différents secteurs pour que les ressources du pétrole puissent permettre un développement durable de la zone côtière mais également celui des autres activités. Et comme recommandation fondamentale, nous avons mis l'accent sur le suivi environnemental qui devra se faire à partir de ces mêmes ressources. Recommandation forte, s'il est permis de parler ainsi, c'est le maintien de la coalition internationale. Car pris séparément, nos Etats ont malheureusement des faiblesses institutionnelles en matière de renforcement des capacités.

E-H : Estimez-vous que cet atelier a permis de passer en revue globalement les atouts et inconvénients de l'exploitation pétrolière ?

E. Bâ : Absolument. Je pense que nous avons eu droit à des exposés de haute facture sur plusieurs aspects touchant profondément l'exploitation pétrolière. En réalité, nos attentes ont été satisfaites par rapport à ça.